



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/2003/NGO/3
30 janvier 2003

ANGLAIS ET FRANCAIS
SEULEMENT

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-neufième session
Point 6 et 17 de l'ordre du jour provisoire

LE RACISME, LA DISCRIMINATION RACIALE, LA XÉNOPHOBIE ET TOUTES
LES FORMES DE DISCRIMINATION

PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

Exposé écrit* présenté par l'Association pour l'éducation d'un point de vue mondial, organisation
non gouvernementale sur la Liste

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la
résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[8 janvier 2003]

*/ Exposé écrit publié tel quel, dans la/les langue(s) reçue (s), sans avoir été revu par les
services d'édition.

Combattre une culture arabe de racisme judeophile

1. Au cours du mois sacré musulman du Ramadan (automne 2002), la chaîne de télévision Egyptienne, Dream Satellite, a projeté – avec autorisation gouvernementale – un feuilleton en 41 épisodes, ‘Le Chevalier sans monture’, un mélodrame inspiré du faux centenaire, Les Protocoles des Sages de Sion.
2. Il ne s’agit là que de l’un des nombreux exemples de propagation systématique d’une culture de haine arabe judéophile, largement diffusée au Moyen Orient depuis les années 1940, bien que « l’incitation directe et publique à commettre le génocide » soit « punissable » selon l’article 3 (c) de la Convention de 1948 contre le génocide.
3. Les risques de génocide de telles manifestations de racisme furent déjà clairement démontrés par D.F. Green dans son introduction à l’ouvrage, Les Juifs et Israël vus par les Théologiens Arabes (Genève : Editions de l’Avenir, 1972 ; 3^{ème} éd. 1976), un recueil d’extraits des débats de la 4^e Conférence de l’Académie de Recherches islamiques (1968), attachée à l’Université Al-Azhar.
4. Cette introduction – dont les ¾ du texte sont reproduits avec la permission de l’auteur – est aussi pertinents aujourd’hui que lors de sa dernière édition en 1976. Il serait approprié pour la Commission des Droits de l’Homme de combattre ce phénomène génocidaire qui est devenu un sujet tabou dans tous les rapports du Rapporteur spécial sur le racisme depuis l’accusation de ‘blasphème’ du 19 avril 1997 par l’OCI - à la fin de la 53^{ème} session de la Commission.

La préface: D.F. Green, les Juifs et Israel vus par les théologiens Arabes (1976)

5. L’Académie de Recherches Islamiques fut fondée, dans le cadre de l’Université Al-Azhar, par une résolution de l’Assemblée nationale de la R.A.U. en date du 23 juin 1961. Cette résolution concernait également la réorganisation des facultés et de l’administration d’Al-Azhar, précisant notamment que l’Université serait désormais rattachée à la Présidence de la République par le canal d’un ministère spécial. L’Académie, toujours en application de cette résolution, comprend cinquante membres égyptiens et peut regrouper jusqu’à vingt ressortissants étrangers, tous nommés par le Président de la République. Ses trois premières conférences eurent lieu en mars 1964, mai-juin 1965 et octobre 1966.
6. La 4^e Conférence de l’Académie de Recherches Islamiques s’est réunie au Caire en septembre 1968 à Al-Azhar pour discuter des fondements du conflit israélo-arabe, et notamment de sa signification spirituelle et théologique et de ses antécédents historiques. M. Hussein Al-Chafiyi (Vice-Président de la République Arabe Unie sous les Présidents Nasser et Sadate), salua l’assemblée de soixante-dix-sept ulémas et invités musulmans, au nom du Président Nasser.

7. Une partie des travaux de la 4e Conférence fut immédiatement publiée dans Madjalat al-Azhar, organe mensuel de l'Université. La totalité des procès-verbaux de la Conférence fut publiés en 1970, aussi bien en arabe (3 vols.) qu'en anglais (1 vol. de 935 pages). L'édition anglaise précise sur la page de garde que le livre sort des presses du General Organization for Government Printing Offices au Caire, ce qui indique un soutien gouvernemental. Les efforts déployés pour la traduction en anglais de ces procès-verbaux montrent que les autorités responsables n'ont pas hésité à en faire connaître la teneur dans le monde.

8. Le conflit israélo-arabe est fréquemment considéré comme étant de nature politique et fondé sur un litige territorial. Cependant de tels conflits tendent à déborder sur d'autres domaines. Le besoin de prouver une position donnée entraîne un effort de formulation idéologique, ou - comme dans le cas présent - même théologique, stade suprême d'autojustification et de condamnation de l'adversaire.

9. C'est un spectacle déprimant de constater que les principales autorités religieuses du monde arabe musulman s'assemblèrent dans le dessein d'avilir une autre religion et un autre peuple, ne reculant pas devant l'insulte la plus abjecte. [Exemple : la communication du sous-directeur de l'Institut de Tanta, l'Égyptien Cheikh Kamal Ahmad Own: « Les Juifs sont les ennemis du genre humain, comme il ressort de leur Livre sacré ».]

10. L'islam depuis ses origines renferme des éléments antijuifs et antichrétiens extrêmes. Ces attitudes traditionnelles furent ranimées par les autorités spirituelles qui participèrent à cette Quatrième Conférence et à la Cinquième Conférence qui suivit, ainsi qu'à d'autres réunions de même nature périodiquement tenues dans d'autres centres arabes.

Les principaux thèmes des exposés de la Quatrième Conférence de l'Académie:

11. La supériorité de l'Islam sur toutes les autres religions est brandie comme propre à garantir la victoire finale des Arabes. La grandeur de l'Islam doit se traduire par de futurs succès temporels. Les défaites et les revers des Arabes trouvent leur explication dans un dessein providentiel visant à les punir de leur négligence spirituelle, à titre d'épreuves expiatoires.

12. Les Juifs sont fréquemment désignés comme les « ennemis d'Allah » ou les « ennemis de l'humanité ». On relève même cette dernière expression dans les discours du vice-président Al-Chafiyi. Le terme « chiens de l'humanité » est utilisé par M. Hassan Khaled, mufti du Liban.

13. L'Etat d'Israël - incarnation suprême de la dépravation historique et culturelle des Juifs - doit être détruit, car il a été créé par l'agression et reste marqué par un mal congénital et immuable. Cette mission destructrice devra être accomplie par le djihad - la

guerre sainte.

14. De nombreux participants répètent à l'envi qu'il est outrancier que les Juifs, traditionnellement tenus pour lâches et se voyant accorder un statut d'infériorité et d'humiliation - puissent vaincre les Arabes, avoir un Etat à eux et rétrécir la superficie du 'domaine de l'Islam' (dar al-Islam). Tous ces événements contredisent la marche de l'Histoire et les intentions d'Allah (voir l'exposé intitulé, « De bonnes nouvelles en ce qui concerne la bataille décisive entre les Musulmans et Israël, à la lumière du Saint Coran, des traditions prophétiques et des lois fondamentales de la Nature et de l'Histoire », du Cheikh libanais Nadim al-Jisr).

15. De plus, si les Juifs et le judaïsme, tels qu'ils sont dépeints par les vénérables participants à cette Conférence, représentent l'image traditionnelle que l'Islam arabe en a fait, il semble impensable qu'elle n'ait pas affecté les sentiments et le comportement des Arabes envers les Juifs au cours des siècles. S'il en avait été autrement, cela aurait abouti à une schizophrénie, ce qui est peu probable.

16. Les idées énoncées dans ce volume peuvent mener sans difficulté à la nécessité avouée de liquider Israël (politicide) et les Juifs (génocide). Si la perversité des Juifs est immuable et permanente, transcendant le temps et les circonstances, résistant à tout espoir de réforme, il ne saurait y avoir qu'un moyen d'en débarrasser le monde, en les anéantissant. Etait-ce cela le dessein déclaré des participants à cette conférence et étaient-ils conscients de la fin ultime à laquelle tendait leur rhétorique? Sa logique même pourrait suggérer une telle conclusion.

17. Le fait que des témoins de la dévastation morale apportée à l'Allemagne nazie par de semblables formes de haine n'aient néanmoins pas hésité à y recourir donne un poids supplémentaire à la véhémence de leurs attitudes. [Dans *Mein Kampf*, Hitler cita le faux, *Les Protocoles des Sages de Sion*, l'utilisant plus tard pour justifier sa 'Solution Finale'.]

18. Ces attitudes doivent d'autant moins être ignorées qu'elles apparaissent comme œuvre post-nazie. Ces dignitaires religieux et ces académiciens savaient exactement ce qu'ils disaient et le pensaient vraiment. L'assertion que l'on entend parfois, selon laquelle les Arabes sont les victimes infortunées de leur langue, n'est qu'affirmation sans fondement. Une langue est un instrument. Le recours à des termes injurieux n'est pas dû à une exubérance de langage, mais à un choix délibéré. Au surplus, les textes que l'on lira dans cet ouvrage sont des exposés faits dans la sérénité d'un cadre académique, et non pas des harangues lancées à un public en délire.

19. Les porte-parole arabes soutiennent qu'ils font soigneusement la différence entre sionisme et judaïsme, qu'ils sont contre le premier et non contre le second. Il ne peut exister de démenti plus éclatant à cette allégation sinon les idées exprimées à la 4e Conférence de l'Académie de Recherches islamiques, où « sionistes » et « Juifs » sont des

termes synonymes, où la réprobation que provoque le sionisme chez les participants est attribuée à la perversité du judaïsme même.

20. On peut s'interroger sur l'influence directe susceptible d'être exercée par les éditions arabe et anglaise des débats de la conférence, avec une diffusion limitée. Leur importance cependant réside dans leur caractère symptomatique. Il est notoire que les mêmes idées soient reprises fréquemment à l'occasion des sermons du vendredi dans les mosquées par des chefs politiques arabes.

21. Les prises de position et la politique d'un Etat ne sauraient être jugées uniquement à travers le prisme de ses décisions concrètes ou des déclarations publiques de ses chefs. Une analyse politique qui se fonderait sur ces seules manifestations extérieures serait insuffisante, car il faut également tenir compte des réalités internes qui contribuent à faire agir les Etats: idéologies, croyances, aspirations et émotions. Des débats comme ceux d'Al-Azhar peuvent à cet égard jeter quelque lumière sur la terrain idéologique profond où s'enracinent les attitudes arabes envers les Juifs et Israël, d'où leur signification politique.

22. L'autosatisfaction absolue qui imprègne toutes les délibérations de la 4^e Conférence est choquante. Elle est en contradiction flagrante avec ce que je considère comme un impératif moral dans l'élaboration de positions sur les conflits internationaux: la relativité, c'est-à-dire la compréhension du fait que l'adversaire a également des droits et des qualités. Dans ces délibérations, et dans l'attitude qu'elles soulignent, n'entre pas la moindre relativité; on y trouve seulement la prétention que toute la justice et tous les droits appartiennent aux Arabes et aux Musulmans, qui représentent tout ce qui est bon. Les Juifs et Israël sont dépeints comme totalement mauvais, dénués de tout droit, et leur cause privée de toute valeur.

23. Notre but ici n'est pas de verser de l'huile sur un feu qui a déjà causé suffisamment de dégâts, y compris dans de nombreux esprits. Notre espoir est d'avoir servi à mettre en garde contre les dangers de l'idéologisation - ou pire, de la « théologisation » - d'un conflit politique.

24. Lorsque des ouvrages comme celui-ci cesseront d'être publiés sous des auspices gouverne-mentaux, un grand pas aura été accompli sur la voie de la réconciliation.

- D.F. Green, Londres,
août 1976

25. En 1998, lors du 50^{ème} anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Institut du Caire pour les Etudes des Droits de l'Homme lança un projet de recherche sur « l'Evaluation des programmes de Al-Azhar en ce qui concerne l'éducation religieuse dans la perspective des droits de l'homme » – selon la description du site de

l'ONU pour les droits de l'homme. L'article 26 (2) de la Déclaration universelle stipule que « L'éducation ... doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix. » .

26. L'avertissement de D.F. Green contre les dangers de l'idéologisation – ou pire, de la « théologisation » d'un conflit politique - ne devrait plus être ignoré par la communauté internationale et les organismes de l'ONU.

27. L'Association pour l'éducation d'un point de vue mondial demande : au Haut Commissaire des droits de l'homme ; à la Commission des droits de l'homme ; aux Rapporteurs spéciaux de l'ONU ; et à tous les organes compétents et aux représentants de l'ONU d'agir de toute urgence et publiquement dans ce domaine – et de promouvoir activement l'éducation pour la compréhension entre les religions et le respect mutuel.
